

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION VIIM YINGRE DU KOURWEOGO

CONTEXTE

La province du Kourwéogo est confrontée aux différentes sortes de pollution (gaz à effet de serre), les déchets toxiques, le phénomène des sachets plastiques qui envahissent notre environnement. Et en plus notre province est soumise à une perturbation de son équilibre écologique due principalement aux actions anthropiques ; la pression foncière est si forte que la dégradation du couvert végétal, des terres, et la baisse de la fertilité des sols s'opèrent à un rythme accéléré. Pour faire face à cette situation, un groupe de Paysans s'est réuni pour créer le groupement Viim Yingré de Boussé.

Depuis 2004 les actions du groupement se sont intensifiées et connaissent une certaine envergure au niveau provincial entraînant une évolution structurelle du groupement en Association. Cette Association regroupe des membres actifs soucieux de lutter contre la pollution de la couche d'ozone par les gaz à effet de serre et l'insécurité alimentaire qui menace la Province misère et de transformer qualitativement leur condition de vie. Ainsi naquit l'Association Viim Yingré. L'association est née donc de la transformation du groupement Viim Yingré de Boussé.

Viim Yingré est une expression mooré qui signifie : « Source de vie »
L'Association Viim Yingré du Kourwéogo en abrégée en : AVYK dont le siège est à Boussé dans la province du Kourwéogo, elle a vu le jour en 2004 et est officiellement reconnue depuis le 22 Janvier 2008 sous le n°2008-02/MATD/RPCL/PKWG/HC.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- ❖ Améliorer le cadre de vie assainie dans la province du Kourwéogo ;
- ❖ Assurer la protection/restauration de l'environnement
- ❖ Promouvoir l'éducation et la formation de ses membres ;
- ❖ Lutter contre la pauvreté ;
- ❖ Améliorer la santé et l'éducation à travers la formation de ses membres ;
- ❖ Renforcer les activités génératrices de revenus menées par les femmes de AVYK à travers l'octroi de petit crédit ;
- ❖ Lutter contre les IST/SIDA ;
- ❖ Lutter pour l'amélioration des conditions de vie de la femme en milieu rural ;
- ❖ Défendre les intérêts des paysans ;
- ❖ Lutter contre l'insécurité alimentaire dans la Province du Kourwéogo.

ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention de l'association couvre les cinq départements de la province du Kourwéogo.

ADRESSES

Son siège est situé au secteur n°3 Tindatenga à Boussé
Sous/couvert de l'AEJTK
01 BP 10 BOUSSE 01 BF
GSM : 76426250
Email : ejtbsse@yahoo.fr

Province du Kourwéogo-Boussé-secteur N°3-section AH-LOT 17-Parcelle 02-N°IFU 00031100U.